

POLITIQUE D'ENTREPRISE

Respect de la loi et de la réglementation

Nous respectons les lois et réglementations en matière de fiscalité, de finance, de publicité, de normes de qualité produit, d'hygiène et de sécurité, de droit du travail, de protection de l'environnement, de lutte contre la corruption et de protection des données personnelles.

Intégrité des relations d'affaires

Nous respectons les engagements pris dans nos relations avec nos partenaires commerciaux, nos fournisseurs et nos collègues et à agir avec professionnalisme et équité en se fondant sur des critères d'honnêteté et de transparence. Chacun de nous s'interdit de recourir à toute pratique immorale ou illégale notamment en rejetant tout principe de corruption. Nous évitons les rapports et les attitudes qui peuvent compromettre notre jugement objectif ou créer des conflits d'intérêt.

Sincérité de l'information comptable et financière

Nous maintenons nos registres comptables et commerciaux précis et complets et fournissons une information exacte, transparente et régulière sur notre situation financière. L'établissement de ces documents se fait en conformité aux principes comptables avec des écritures justifiées par des pièces appropriées émises par des parties de bonne foi. Chacun de nous gère, de manière responsable et chacun à son niveau, notre patrimoine et à prendre des décisions sur la base d'analyses risques-avantages transparentes.

Confidentialité des données

Nous respectons, dans l'exécution de l'ensemble de nos contrats commerciaux, sociaux et juridiques, la confidentialité dans l'usage des données, des informations, du savoir-faire, des droits de propriété intellectuelle et industrielle et des secrets d'affaires, en lien avec nos activités. Chacun de nous s'engage à limiter la divulgation d'informations confidentielles aux seules personnes ayant un besoin légitime d'en avoir connaissance et à conserver en toute sécurité toutes les données confidentielles qui lui sont confiées.

Egalité hommes femmes

Nous garantissons à nos collaborateurs et à nos parties prenantes le respect absolu des droits de la personne en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, de respect de la vie privée, de promotion de la diversité et de lutte contre toutes les formes de discriminations, de protection de la santé et de la sécurité au travail et en particulier de prévention et de sanction de toutes les situations de harcèlement.

Respect des droits de la personne

Le respect d'autrui implique de traiter chacun équitablement, avec respect, en toutes circonstances, des droits des personnes, de leur dignité, de leur singularité et le respect des différentes cultures. Ce principe appelle la réciprocité, chacun ayant des droits à faire valoir mais également des devoirs à remplir, vis-à-vis des autres, de Swagelok et de la société dans son ensemble. Chaque collaborateur doit donc aussi respecter la sécurité, les droits et les opinions de ses collègues ainsi que leurs particularités culturelles ou spécifiques. Nous exigeons aussi de nos fournisseurs et partenaires le respect des droits de la personne.



Egalité des chances et diversité (+ handicap)

La diversité des talents renforce notre valeur. Nous nous engageons à respecter la diversité culturelle de nos équipes, en fournissant à tous nos collaborateurs un accès et un traitement équitables basés sur le mérite.

Notre politique de recrutement traduit notre volonté de reconnaître et de promouvoir tous les talents, quels que soient leurs croyances, âge, handicap, parentalité, origine ethnique, nationalité, identité sexuelle ou de genre, orientation sexuelle, appartenance à une organisation politique, religieuse, syndicale ou à une minorité, ou toute autre caractéristique qui pourrait faire l'objet d'une discrimination.

Swagelok Paris entend garantir aux femmes des conditions d'emploi équivalentes à celle des hommes, et œuvre pour la promotion des femmes dans les postes clés de l'entreprise.

Lutte contre les discriminations et le harcèlement

Swagelok Paris s'engage à mettre en œuvre les conditions d'une organisation inclusive offrant une équité de traitement à tous ses collaborateurs basée sur le mérite. Toute forme de harcèlement à n'importe quel niveau est prohibée et sanctionnée conformément aux législations nationales en vigueur.

Santé et sécurité sur le lieu de travail

Swagelok Paris garantit des conditions de travail adéquates à ses collaborateurs, y compris en matière de santé et de sécurité. Chaque collaborateur a le devoir d'y contribuer par le respect des règles et procédure en la matière. Nous exigeons aussi de nos fournisseurs et partenaires des conditions de travail sécuritaires adéquates.

Evaluations et développement des compétences

Swagelok Paris œuvre pour attirer, développer et fidéliser les talents. Elle s'assure de procurer à chaque collaborateur des espaces de discussions aux étapes clés de sa carrière. Swagelok Paris s'engage à fournir à chaque collaborateur des évaluations justes et régulières, un management de proximité, un dialogue ouvert et une politique de développement de compétences concertée.

Bien-être au travail

Nous sommes attentifs au bien-être de nos collaborateurs, mesure la satisfaction des employés, dialogue et agit pour renforcer ce sentiment. En particulier, elle veille à la permanence d'un environnement de travail sécurisé et agréable, d'un management bienveillant et de proximité, d'espace bien-être et détente, et organise régulièrement des ateliers sportifs ou zen et des événements d'équipe.

Eric DELIZY

Président

